

# APPROCHE PRATIQUE DE L'EVALUATION ET DE L'INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE DOMAINE DU LANGAGE ORAL

## Module 2

## ➤ Thème/résumé/contexte

Le trouble développemental du langage (TDL) concerne 7% de la population et peut toucher différents niveaux linguistiques. L'orthophoniste est le professionnel de santé dont la mission est de prévenir, d'évaluer et de traiter les difficultés et troubles langagiers.

Cette formation concernant l'approche pratique de l'évaluation et de l'intervention orthophonique dans le domaine du langage est fondée sur les 4 piliers principaux de la démarche Evidence-Based Practice (EBP).

Elle se présente sous la forme d'une approche modulaire combinant la présentation des outils d'évaluation et des moyens d'intervention afin de faciliter l'application des notions abordées en pratique clinique. Les domaines essentiels du langage oral, à savoir la phonologie, le lexique, la morphosyntaxe et le discours, sont traités de façon séquentielle. Au sein de chaque séquence, différents éléments seront abordés et détaillés : les repères développementaux, les informations pertinentes à recueillir lors de l'entretien d'anamnèse, la sémiologie des troubles, les divers moyens d'évaluation (standardisée, critériée, dynamique), les grands principes d'intervention (de Monfort, de Maillart, de Fey, de Spencer et Peterson) ainsi que les procédés d'étayages, les techniques d'intervention directe, les outils de mesure d'efficacité de la prise en soin (lignes de base spécifiques et procédurales, monitoring, échantillons de langage) et enfin l'implication des partenaires, et notamment des parents lors de l'intervention indirecte.

Au cours de chaque journée de formation, les participants sont régulièrement « soumis » à des questionnaires interactifs d'auto-évaluation afin de favoriser leurs apprentissages selon des méthodes de pédagogie innovante.

Cette formation se compose de 2 parties indissociables de 2 journées (soit 32h au total).  
L'inscription à la partie 1 entraînera automatiquement une inscription à la partie 2 sans action de votre part.

➤ **Tarifs :**

Libéral / FIF PL : 480 €

DPC : 688€

Salarié : 600 €

*Coût total de la formation (module 1 + module 2) :*

*Libéral : 960€*

*DPC : 688€ + 480€*

*Salarié : 1200€*

2/7

➤ **Public visé :** orthophonistes

➤ **Prérequis :** formation initiale en orthophonie CCO/logopédie

➤ **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

➤ **Nombre de participants :** 30 maximum

➤ **Objectifs pédagogiques :**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Poser un diagnostic orthophonique en s'appuyant sur les données de la littérature et identifier les troubles symptomatologiques dans tous les domaines du langage oral ;
- Structurer son intervention orthophonique avec des objectifs thérapeutiques spécifiques, définis dans le temps et dont l'efficacité est mesurable ;
- Adopter les principes et les stratégies d'intervention recommandés par la littérature scientifique et applicables en pratique clinique ;
- Intégrer plus aisément les parents et l'entourage du patient comme partenaires à part entière

➤ **Moyens pédagogiques techniques :**

Les moyens mis à disposition pour que les participants fassent le lien avec leur pratique sont les suivants :

- Ateliers réflexifs
- Ateliers de mise en pratique
- Travail en groupe
- Autoévaluation

**Supports pédagogiques techniques :**

- Support power point projeté
- Support polycopié (syllabus)
- Annexe schéma d'aide au diagnostic
- Questionnaires interactifs (Wooclap)
- Annexes troubles symptomatologiques en phonologie
- Annexes troubles symptomatologiques en lexique

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- Vidéos illustratrices
- Supports pour les ateliers de réflexion en groupe
- Auto-évaluation

➤ **Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé) :**

- Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant et démonstrative
- Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échanges d'expérience, étude de cas.

➤ **Moyens d'encadrement :**

Les formatrices seront présentes pendant les 2 jours de la formation.

Une organisatrice-animateuse de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce stage.

Il s'agit de : Julie WAGNER – 06 46 31 43 87 – [julie-wagner@hotmail.fr](mailto:julie-wagner@hotmail.fr)

➤ **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

➤ **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

Trois questionnaires obligatoires pour tous les stagiaires :

-Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire pré-formation : il sera envoyé aux inscrits, avant le séminaire, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne.

->2° questionnaire post-formation : à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances (google forms). Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

-Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire d'évaluation : à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction (google forms)

➤ **Programme détaillé :**

### JOUR 3

- Retour sur J1 et J2 des stagiaires (questionnaire en amont) (30 min)
- Suite thérapie directe : ateliers « expert d'un outcome » en groupe (1h15)
- Thérapie indirecte (15 min)

### PAUSE 10h45-11h

## SEQUENCE 5 : MORPHOSYNTAXE (6h30)

### Objectifs de la séquence 5 :

- Rechercher les questions adéquates lors de l'anamnèse pour recueillir des informations pertinentes dans le domaine de la morphosyntaxe
- Déterminer les épreuves d'évaluation spécifiques au domaine de la morphosyntaxe
- Identifier et caractériser les troubles symptomatologiques dans le domaine de la morphosyntaxe
- Rédiger notre analyse quantitative et qualitative dans le compte-rendu de bilan pour le domaine de la morphosyntaxe
- Définir les principes d'intervention et les procédés d'étayage à intégrer à sa pratique clinique dans le domaine de la morphosyntaxe
- Sélectionner des outils pour mesurer l'efficacité de la prise en soin en morphosyntaxe (lignes de base Procédurales)
- Découvrir les stratégies d'intervention dans le domaine de la morphosyntaxe
- Intégrer l'album jeunesse comme support thérapeutique en séance d'orthophonie mais également en accompagnement parental

4/7

### *1 ère partie : Evaluation de la morphosyntaxe :*

- Développement de la morphosyntaxe (15min)
- Anamnèse en morphosyntaxe (10 min)
- Démarche d'évaluation de la morphosyntaxe (20min)
- Présentation d'épreuves complémentaires (45min)
- Tableaux sémiologiques (20min)
- Hypothèses explicatives (5min)
- Rédaction du CRBO (5min)

### PAUSE REPAS 13H-14H

### *2 ème partie : Intervention en morphosyntaxe :*

- Emergence de la grammaire (15min)
- Procédés d'étayage (40min)
- Choix des cibles (10min)
- Création d'outcomes (15min)
- Principes de Fey (25min)

### PAUSE 15h45-16h

- Données probantes sur les interventions en morphosyntaxe (15 min)
- Thérapie directe et illustration avec une ligne de base procédurale : ateliers en groupe autour des outcomes (1h30)

- Méthode pédagogique de la séquence 5 : Méthodes affirmatives, interrogatives et actives
- Supports pédagogiques de la séquence 5 : Support power point projeté – Support polycopié (syllabus) Annexes troubles symptomatologiques en morphosyntaxe - Annexes frises développementales des compétences morphosyntaxiques - Vidéos illustratives – Albums jeunesse - Supports pour les ateliers de réflexion en groupe – Auto-évaluation – Questionnaires interactifs (Wooclap)

## JOUR 4

- Questionnaire d'auto-évaluation et nuages de mots (Wooclap) (15 min)
- Suite thérapie directe « ateliers autour des outcomes » et visionnage des vidéos (30 min)
- Thérapie directe : ressources supplémentaires (matériels), utilisation des contes-randonnées (30 min)
- Thérapie indirecte en morphosyntaxe (15 min)
- Atelier en groupes : création de lignes de base procédurale en MS (30 min)

**PAUSE 10H45-11H**

5/7

## SEQUENCE 6 : DISCOURS (4h45)

### Objectifs de la séquence 6 :

- Poser les questions adéquates lors de l'anamnèse pour recueillir des informations pertinentes dans le domaine du discours et du récit
- Déterminer les épreuves d'évaluation spécifiques des compétences discursives
- Identifier et caractériser les troubles symptomatologiques dans le domaine du récit
- Rédiger notre analyse quantitative et qualitative dans le compte-rendu de bilan pour le domaine du récit
- Définir les principes d'intervention à intégrer à sa pratique clinique dans le domaine du récit
- Sélectionner des outils pour mesurer l'efficacité de la prise en soin (recueil de corpus)
- Découvrir les stratégies d'intervention dans le domaine du récit
- Intégrer l'album jeunesse comme support thérapeutique privilégié dans le développement des compétences discursives

### *1 ère partie : Evaluation du discours :*

- Développement du récit (20min)
- Anamnèse en récit (10min)
- Démarche d'évaluation (15min)
- Présentation d'épreuves critériées (40min)
- Tableaux sémiologiques (20min)
- Hypothèses explicatives (5min)
- Rédaction du CRBO (10min)

**PAUSE REPAS 13H-14H**

### *2 ème partie : Intervention en discours :*

- Principes de Spencer et Peterson (20min)
- Choix des cibles (20min)
- Création d'outcomes (10 min)
- Données probantes sur les interventions en discours (10 min)
- Thérapie directe : « ateliers autour des outcomes » (45 min)

**PAUSE 15h45-16h00**

- Suite thérapie directe : « ateliers autour des outcomes » et visionnage de vidéos (50 min)
- Thérapie indirecte (10min)

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.  
 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- Méthode pédagogique de la séquence 6 : Méthodes affirmatives interrogatives et actives
- Supports pédagogiques de la séquence 6 : Support power point projeté – Support polycopié (syllabus) Annexes troubles symptomatologiques en récit - Vidéos illustratives – Albums jeunesse - Supports pour les ateliers de réflexion en groupe – Auto-évaluation – Questionnaires interactifs (Wooclap)

## SEQUENCE 7 : GENERALITES AUTOUR DU CADRE DE LA PRISE EN SOINS (45min)

6/7

### Objectifs de la séquence 7 :

- Distinguer les différentes approches relatives à l'implication des parents dans la prise en soin orthophonique
- Démontrer l'importance de l'alliance thérapeutique avec les différents partenaires
- Aborder les fenêtres thérapeutiques et l'arrêt de la prise en soins

- Implication des parents dans la prise en soins (15min)

- Témoignages de parents

- Alliance thérapeutique avec les différents partenaires (5min)

- Fenêtres thérapeutiques et arrêt de la prise en soins (15min)

## CONCLUSION (10min)

- Questionnaires d'auto-évaluation et nuages de mots (Wooclap)

- Méthode pédagogique de la séquence 7 : Méthodes affirmatives
- Supports pédagogiques de la séquence 7 : Support power point projeté – Support polycopié (syllabus)- Auto-évaluation- Questionnaires interactifs (Wooclap)

### ➤ INFORMATIONS PRATIQUES

#### Sur le lieu de la formation :

Gare à proximité

Parking gratuit sur place

Accueil : 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

### ➤ INSCRIPTION

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.

Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Salariés : En attente de votre prise en charge par votre employeur, inscrivez-vous (contactez l'organisateur (coordonnées dans paragraphe "moyens d'encadrement"))

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

#### CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, des frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais de dossiers (50€) seront conservés.
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue.
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC)

7/7

#### Professionnels salariés :

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation. Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

#### Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation doit également s'inscrire sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr), 1 mois avant la formation.

Veillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

-----